



Arrêté n° 2022-23

République Française

Mairie de La Roque Alric

Ouverture le lundi de 9h à 12h puis de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

☎ 04 90 62 96 71
mairie@laroquealric.fr

Permis de stationnement et police de circulation

Le maire de la commune de LA ROQUE ALRIC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°96-14 du 6 février 1996,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article L 113 2,

Vu l'arrêté préfectoral fixant les règles de conservation et de surveillance des voies communales,

Vu l'arrêté municipal n°2022-11 du 11/05/2022 autorisant la fermeture de la RD 90A le weekend du 28 au 30 octobre 2022,

Vu la demande en date du 25/10/2022, de la SARL Chabran Frères, 29, impasse ZA La Barcellona, 84190 Beaumes-de-Venise (Vaucluse), représentée par monsieur Chabran Jean-Jacques pour la confection d'un enrochement route de Lafare pour le compte de madame Wyckmans Carine.

ARRETE

Article 1 : La SARL Chabran Frères est autorisée à occuper le domaine public et à effectuer les travaux énoncés ci-dessus sur la commune de La Roque Alric, route de Lafare, à compter du mercredi 26 octobre 2022 et jusqu'au mercredi 30 novembre 2022.

Article 2 : La SARL Chabran Frères devra interrompre ses travaux et remettre la chaussée en l'état afin de ne pas gêner le 16^{ème} Rallye Régional de Sarriens du vendredi 28 octobre au dimanche 30 octobre 2022.

Article 3 : La SARL Chabran Frères devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des passants. Elle devra en particulier installer la signalisation

réglementaire du chantier en cours et sera responsable des accidents qui pourraient survenir du fait d'un défaut d'application des mesures de sécurité précitées.

Article 4 : Le dépassement et le stationnement seront interdits et la circulation sera réglementée par des feux tricolores et la suppression d'une voie route de Lafare du mercredi 26 octobre 2022 et jusqu'au mercredi 30 novembre 2022.

Article 5 : Dès la fin du chantier, la SARL Chabran Frères évacuera tous les décombres et remettra la voie publique dans son état initial.

La présente autorisation est donnée à titre précaire et révoquée sous réserve du droit des tiers et des règlements en vigueur.

Fait à La Roque Alric,
Le 26/10/2022

Le Maire

José LINHARES

